



L'EXCLUSION DES DEPUTES ANC

LECTURE DE LA DECISION DE LA COUR DE JUSTICE CEDEAO (video)

9 octobre 2011 http://www.youtube.com/watch?v=5r3lpxY8lu8&feature=player_embedded

Ci-après les images de la lecture de la décision de la Cour de Justice CEDEAO sur l'exclusion des députés ANC :



Ajoutée par [LeTogoVi](#) le 8 oct. 2011

La Cour de Justice de la CEDEAO siégeant le 7 Octobre 2011 à Porto Novo déclare recevable la requête de 9 députés ANC exclus de l'Assemblée Nationale du Togo, ordonne à l'état togolais de mettre fin aux violations des droits de ces députés et le condamne à leur payer des dommages et intérêts de 3 millions FCFA par député.